

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2011

Les membres du conseil municipal, convoqués le 10 février 2011, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Daniel MANDON, Maire, le 23 février 2011 à 21 h 00.

Absents excusés : Corinne NEEL, procuration à Cécile BASTY  
Alain NADAUD, procuration à Jean-Luc MOUTON  
Geneviève MANDON, procuration à Annick TROUILLET  
Jean-Paul BERTHAIL, procuration à Maurice VIALON  
Christelle SABATIER, Jean-Baptiste MONTEUX

## DECISION DU MAIRE

Dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée, le maire informe l'assemblée de la décision prise le 18 février 2010 qui concerne la signature des marchés de travaux de rénovation du gymnase de la Croix de Garry.

Lot n° 1 – Maçonnerie REYNAUD.....	14 881.67 €
Lot n° 2 – Etanchéité ABC BORNE.....	37 626.95 €
Lot n° 3 – Peinture, façades et intérieurs Pétrus CROS.....	24 947.05 €
Lot n° 4 – Plafonds suspendus ISO STORES.....	29 258.10 €
Lot n° 5 – Bardage bois intérieur SARL GACHET.....	36 652.31 €
Lot n° 6 – Menuiserie alu serrurerie CMPA.....	51 869.18 €
Lot n° 7 – Sol sportif polyvalent ST GROUPE.....	74 395.97 €
Lot n° 8 – Chauffage ventilation MARTENILLO.....	31 990.60 €
Lot n° 9 – Electricité alarme POLLET.....	28 506.00 €

---

**TOTAL HORS TAXES ..... 330 127.83 €**

Ces travaux seront engagés à partir du 15 mai 2011 et devraient s'achever avant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2011.

## FINANCES COMMUNALES

### ① - COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

Sous la présidence de Christian SEUX, adjoint aux finances, le compte administratif 2010 de la commune et de ses services annexes a été approuvé à l'unanimité, après que le maire eut quitté la salle comme le veut le code général des collectivités territoriales.

Hors opérations d'ordre et opérations exceptionnelles, les dépenses de fonctionnement ont progressées de 3.83 % en 2010, et, dans le même temps, les recettes de 2.73 %, d'où une baisse de l'épargne de 6% liée au contexte général.

Les résultats des différents budgets sont retracés dans le tableau en annexe.

② - **AFFECTATION DES RESULTATS :**

L'assemblée a ensuite affecté le résultat d'exploitation de chacun des budgets comme suit :

	Résultat 2010	Affectation à la section investissement	Report sur l'exercice 2011
Budget Communal	1 046 095.06 €	620 000 €	426 095.06 €
Budget Eau	68 085.01 €		68 085.01 €
Budget Assainissement	151 763.38 €		151 763.38 €
Budget Camping	86 195.59 €	29 000 €	57 195.59 €
Budget Cinéma	31 218.42 €		31 218.42 €
Budget Lotissement	135 531.43 €		135 531.43 €

Les reports permettront d'équilibrer le budget 2011 sans majoration du taux des impôts locaux au moment où les dotations de l'Etat sont gelées.

**ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX DE LA REPUBLIQUE ET RIOCREUX**

Suivant l'analyse des offres des entreprises établie par la commission municipale et les services de la Direction Départementale des Territoires, maître d'œuvre, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés suivants :

- ① - réseaux : Ets SDRTP – 43 MONTREGARD ..... 241 155 € H.T.
- ② - station d'épuration : Ets SIRFIA – 07 ANNONAY ..... 129 600 € H.T.
- ③ - contrôle essais : Ets ALPS ..... 6 963 € H.T.

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le plan local de l'habitat approuvé le 18 janvier 2011 par la communauté de communes des Monts du Pilat a été présenté à l'assemblée.

\* **SYNTHESE DES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS POUR LA COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX SUR LA DUREE DU PLH (2011-2017)**

	TOTAL		Locatif						Accession			
			Locatif social				Locatif libre		Accession abordable		Accession libre	
			HLM		Prive conventionné							
Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
<b>TOTAL CCMP</b>	552	100	47	9	40	7	52	9	86	16	327	59
<b>St-Genest Malifaux</b>	112	100	12	11	10	9	14	13	23	21	53	47

\* **EXEMPLE DE REPARTITION POSSIBLE PAR TYPOLOGIE DE LOGEMENTS POUR LA COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX**

	Nb total de logements à construire sur la durée du PLH	Surface utile de terrain maximale consommée en m <sup>2</sup>	Individuel pur (800m <sup>2</sup> en moyenne)		Individuel groupé (400 m <sup>2</sup> en moyenne)		Petit collectif (200 m <sup>2</sup> en moyenne)	
			m <sup>2</sup>	logements	m <sup>2</sup>	logements		
Bourg Centre	244	97 520	40	20	40	40	20	40
			38 720	48	39 200	98	19 600	98
Bourg Argental	132	52 600	20 800	26	21 200	53	10 600	53
<b>St-Genest-Malifaux</b>	<b>112</b>	<b>44 920</b>	<b>17 920</b>	<b>22</b>	<b>18 000</b>	<b>45</b>	<b>9 000</b>	<b>45</b>

Le rapport peut être consulté dans son intégralité sur le site internet de la commune à la rubrique «*conseil municipal – compte rendu*».

## PERSONNEL COMMUNAL

Comme chaque année afin de faire face au surplus d'activités de la saison estivale au camping et au remplacement des agents techniques en congés, le conseil municipal autorise la création d'emplois saisonniers qui seront proposés aux jeunes de la commune afin de les sensibiliser à la *vie civique* tout en leur permettant d'accéder à un premier travail.

## QUESTIONS DIVERSES

Au cours de la même séance, le conseil municipal :

- Décide de porter l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église à 474 €.
- Autorise la signature d'un avenant n° 1 aux marchés de maîtrise d'œuvre en fonction du résultat des appels publics à la concurrence :
  - rénovation du gymnase : + 2 862.00 €
  - sanitaires camping : + 710.25 €
- Autorise le versement d'une indemnité pour travail du dimanche et jours fériés des agents soumis à cette sujétion particulière, au taux en vigueur de 0.74 €/heure.
- Etablit le planning des bureaux de vote des prochaines élections cantonales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.